



FORMATION CAP AEPE

Formation préparant à l'obtention de la certification CAP Accompagnant éducatif petite enfance, délivré par le ministère de l'Éducation nationale, Niveau 3 (anciennement niveau V éq. CAP)





INTRODUCTION

La certification est organisée en 3 blocs de compétences pouvant être suivis séparément suite à une validation partielle, une VAE... :

- Accompagner le développement de l'enfant (BLOC 1)
- Exercer son activité en accueil collectif (BLOC 2)
- Exercer son activité en accueil individuel (BLOC 3)

L'exercice du métier dans 3 secteurs différents :

- En école maternelle
- En structures d'accueil de la petite enfance (micro crèche, crèche etc ...)
- À domicile (le sien ou celui des parents)

DURÉE ET ORGANISATION

Pour le CAP Accompagnant éducatif petite enfance, option education internationale, à Grenoble :

- Durée : 8,5 mois (1183 heures) dont 553 heures en centre et 630 heures en entreprise, avec possibilité de s'inscrire au modules linguistiques . Trois langues disponibles à ce jour : Anglais, italien, Arabe .
- Possibilité également de suivre une préformation de 3,5 mois à l'une de ces langues .
- Horaires en formation : journée de 7 heures

Les durées, données à titre indicatif, peuvent être adaptées en fonction des acquis antérieurs des stagiaires.

Règlement intérieur disponible rubrique "SE FORMER AU CLPS, option education internationale "





CONTENU DE LA FORMATION

Organisation en modules couvrant l'ensemble des blocs de compétences de la validation

Module 1 - Intégration, positionnement et contractualisation - 10 heures

Module 2 - TRE et accompagnement vers l'emploi - 28 heures

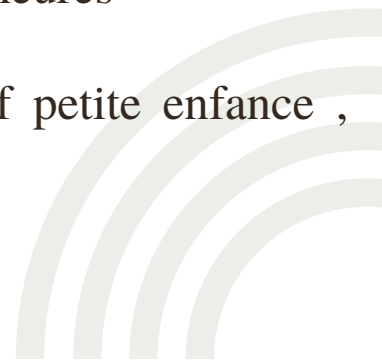
Module 3 - BLOC 1 : Accompagner le développement du jeune enfant - 245 heures

Module 4 - BLOC 2 : Exercer son activité en accueil collectif - 56 heures

Module 5 - BLOC 3 : Exercer son activité en accueil individuel - 66 heures

Module 6 (optionnel) - Unités de formation générale - 49 heures

Module spécifique pour le CAP Accompagnant éducatif petite enfance , option éducation internationale - 148 heures





MODULE 3

BLOC 1 :

Accompagner le développement du jeune enfant - 245 heures

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.
- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant
- Prévention sécurité environnement
- Certification HACCP
- Certification Gestes et secours



MODULE 4



BLOC 2 :

Exercer son activité en accueil collectif -56 heures

- Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle





MODULE 5

BLOC 3:

Exercer son activité en accueil individuel - 66 heures

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Élaborer des repas équilibrés et adaptés à l'âge





MODULE 6

(optionnel)

Unités de formation générale - 49 heures

- Français
- Histoire - géographie
- Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques - chimie





MODULE SPÉ

Module spécifique pour le CAP AEPE
option éducation internationale - 148 heures

- Enseignement linguistique , interculturelité ,
introduction à la pédagogie internationale





MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Modalités de la formation

- Formation présentielle avec périodes en entreprise
- Formation collective et individualisée

Moyens pédagogiques

- Matériel éducatif disponible sur place (livres, instruments sonores, jeux d'intérieurs)
- Matériel d'entretien du logement et des locaux
- Matériel de change et de toilette (table à langer...)
- Matériel d'entretien du linge, voir, selon les sites, centrales vapeurs, machines à coudre...
- Postes de cuisine aménagés (chauffe-biberons...)
- Salle de formation équipée
- Plateforme de formation digitale





MÉTHODE D'APPRENTISSAGE ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Méthodes d'apprentissage

- Apports théoriques en salle, enseignement interactif avec pédagogie de projet
- Mises en situations pratiques en plateau technique
- Application réelle lors des périodes de stage

Équipe pédagogique

- Formateurs·formatrices professionnels·elles du métier et formé·es à la pédagogie pour adultes
- Responsable de formation
- Direction de centre
- Conseiller/conseillère emploi
- Référent handicap
- Équipe administrative

S.Saada , spécialiste en éducation internationale, directrice , chargée de la conception pédagogique

F.Abbas , Titulaire DE soins infirmiers, responsable des modules hygiène et santé, HACCP, gestes de premiers secours.

S. Sissoko, Educatrice de jeunes enfants, responsable des enseignements liés à la petite enfance

A.Chamachakhi , diplômée de Sciences politiques, chargée des enseignements généraux



DÉBOUCHÉS /POURSUITES D'ÉTUDES

Après l'obtention du CAP AEPE. L'insertion directe à l'emploi est possible dans de nombreuses structures publiques ou privées en lien avec la petite enfance avec des compétences acquises comme:

- Des activités d'animation et d'éveil
- Des activités de soins du quotidien
- Des activités liées à la collaboration

exemples de structures: crèche, micro-crèche, école maternelle, ACM (accueil collectif de mineur 0-6 ans) MAM (maison assistante maternelle)

Des métiers sont accessibles suite à l'obtention du CAP AEPE:

- Garde d'enfants à domicile
- Assistante maternelle
- ATSEM/ASEM (Agent territorial spécialisé en école maternelle)
- Agent de crèche
- Aide auxiliaire de puériculture
- Aide éducateur
- Agent animation
- Animateur petite enfance

Poursuites d'études

Une poursuite d'étude est envisageable après l'obtention du CAP AEPE:

- Intégrer directement la classe de 1ere BAC PRO SAPAT: services aux personnes et aux territoires.
- Concours ATSEM
- Ecole d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'auxiliaire de vie sociale
- Ecole de moniteur éducateur
- Ecole d'éducateur de jeunes enfants: après 3 années d'expérience, vous pouvez prétendre à l'entrée en école EJE

CONTACTEZ NOUS



+33 6 56 67 29 30



tdmr.cfp@gmail.com



www.tdmr-cfp.fr



24 rue Paul Helbronner 38100 Grenoble



